

**COMMUNE
DE
VELESMES-ECHEVANNE
70100**

Mail : commune-de-velesmes@orange.fr

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL DU
14 OCTOBRE 2020**

Membres présents : Céline BERTHIER, Stéphane GAULIARD, Jean-Paul GEOFFROY, Thierry JACQUIN, Laurent JARROT, Manon JAYET, Simon LAFFAITEUR, Frédéric MOREL, Stéphane PARIS, Philippe RACINE, Christelle ROBBE

La séance est ouverte à : 20h

Secrétaire de séance : Manon JAYET

Date de convocation : 7 octobre 2020

Date d'affichage : 16 octobre 2020

Ajout de deux points à l'ordre du jour :

- Demande de subvention de La Vie au Village
- Autorisation au Maire pour encaissement des remboursements

1 – Intervention du garde forestier

Présence de Sébastien Chamblanc.

Présentation du programme de coupes pour l'exercice 2021 dans le cadre du plan d'aménagement 2014-2033. Pour les trois prochaines années, proposition de vendre un lot par année afin d'étaler les recettes, ralentir les coupes et favoriser la régénérescence.

Vente de bois prévue le 29 octobre 2020.

Prévoir les inscriptions des affouagistes prochainement.

2 – Rectification indemnités du Maire et des adjoints

Le Maire rappelle que le montant des indemnités attribuées au Maire et à ses adjoints a été décidé lors du conseil municipal du 29 juillet 2020. Afin de régulariser le versement des indemnités, il convient de compléter cette délibération et de préciser que les indemnités sont versées à compter du jour de leurs élections, à savoir le 3 juillet 2020.

Vote à l'unanimité

3 – Rectification RIFSEEP

Le Maire rappelle que la collectivité a instauré le RIFSEEP à compter du 01/09/2020 et qu'il convient d'ajuster les montants.

Vote à l'unanimité

4 – Budget : décision modificative

Le Maire informe qu'il convient de procéder à une décision modificative sur le budget communal afin d'ajuster les crédits comme suit :

- DF Chapitre 67	Compte 673	+76€
- DF Chapitre 011	Compte 60612	-76€

Pour : 10

Contre : Stéphane PARIS

Abstention :

5 – Projet toilettes publiques accès PMR

Le Maire présente le projet d'aménagement des toilettes au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Asile. L'aménagement comprendrait la rénovation des toilettes avec accès PMR en y intégrant une rampe d'accès depuis le devant du bâtiment.

Si le projet est adopté, le Maire propose de solliciter une subvention dans le cadre de la DETR ainsi qu'au Conseil Départemental pour la réalisation de ces travaux.

Vote à l'unanimité

6 – Subvention FC2Vels

Le Maire présente le courrier du club de foot FC2Vels suite à la réfection des vestiaires du Stade du Pré Neuf par les bénévoles. Les factures présentées sont d'un montant de 815.21 €.

Le Maire propose le versement d'une subvention d'un montant de 800€ pour le remboursement des fournitures.

Vote à l'unanimité

7 – Demande de subvention de La Vie au Village

Le Maire présente le courrier du président de l'association La Vie au Village faisant part du manque à gagner important pour l'année 2020 suite à l'annulation de leurs nombreux événements. L'association sollicite une aide financière à la commune sous forme de subvention d'un montant de 3 000 € afin de boucler la fin d'année et pérenniser l'ouverture du magasin.

Après divers échanges, le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 € sous condition de présentation du compte de résultats et du budget prévisionnel, et de trouver des solutions ensemble pour limiter les dépenses et rendre autonome financièrement le magasin.

Vote à l'unanimité

8 - Autorisation au Maire pour encaissement des remboursements

Le Maire présente un chèque de remboursement de 50 € de la part de Groupama concernant un contrat d'assurance. Le Maire propose que l'on accepte l'encaissement de ce chèque.

Il propose également de délibérer pour que le Maire ait l'autorisation d'accepter les remboursements divers pouvant être attribués à la commune jusqu'à un montant de 1 500 € et s'engage à rendre compte des décisions prises à ce sujet.

Vote à l'unanimité

Questions diverses

- Organisation du 11 Novembre : Cérémonie au monument d'Echevanne à 10h30 puis à Velesmes à 11h. Présence des enseignants avec les élèves. En raison des consignes sanitaires, il n'y aura pas de verre de l'amitié à l'issue de la cérémonie.
- Association Maison Pour Tous : la Présidente, Marie-Pierre Jarrot, a fait part de son désir de quitter la présidence de l'association, tout comme Catherine Renevret qui gère les locations. Dans l'attente de la concrétisation du projet de la salle des fêtes, il serait intéressant de maintenir l'association pour assurer le bon fonctionnement et la bonne utilisation de la salle. Il est important de trouver une personne qui prenne la tête de l'association. Céline Berthier est volontaire pour assurer les locations. Le Maire va faire un courrier afin de mobiliser les habitants pour l'AG extraordinaire prévue le 16/11.
- Changement de place des conteneurs à verre : suite à de nombreux dépôts sauvages et abus, réflexion pour trouver un autre emplacement pour les conteneurs à verre afin qu'ils soient sur un axe moins utilisé par des personnes extérieures au village et plus proche des lieux de vie. Voir s'il y a la possibilité d'aménager l'angle de la butte en bas de la rue des Vignes
- Remorque pour le Kangoo : présentation de différents devis pour envisager l'achat d'une remorque
- Echanges au sujet du carrefour d'Echevanne. Présentation des différents devis. La commission travaux se rendra sur place prochainement. Concernant le carrefour de la Rue d'Onay, retour sur la rencontre qui a eu lieu avec les agriculteurs et la Chambre d'Agriculture. Comme demandé, les services d'Ingénierie 70 ont été consultés, ils conseillent la mise en place d'une table avec une pente de 6% maximum.

La séance est levée à 00h10.

Le Maire,
JP Geoffroy

